

Stèle au Viêt Nam

Par Joël Pham

www.travailleurs-indochinois.org

Ce jour je prends connaissance d'un mailing de Pierre Daum devenu je suppose « chargé de communication » (?) de l'association « Mémorial pour les Ouvriers Indochinois ». En voici les principaux éléments :

Cette association est ouverte à tous
Elle a besoin de votre soutien

Pour connaître l'association visitez son site

Pour adhérer, téléchargez le formulaire et envoyez-le avec un chèque de 15 €

La prochaine assemblée générale de l'association aura lieu le 19 mars Si vous ne pouvez pas y participer n'hésitez pas à envoyer vos idées et vos propositions

Quel est le rôle de Pierre Daum à la M.O.I. ?

Cette association, j'en suis l'un des fondateurs (avec Pierre Daum et d'autres) et j'en ai été le secrétaire de 2012 à la fin 2015 moment où j'ai choisi de démissionner de mon poste et de quitter la structure. Sans prétention, j'ai été avec mon ami Nicolas ONG, l'une des principales chevilles ouvrières des diverses actions qui ont été réalisées.

Si j'en suis parti ce n'est pas de gaité de cœur mais pour une raison principale. Je veux parler d'une pratique non démocratique qui a vu le président refuser de suivre l'avis de son conseil d'administration au sujet d'une demande d'exclusion de Pierre Daum, prérogative exclusive du dit Conseil selon les statuts. Cette façon de faire s'était déjà fait ressentir sur d'autres sujets en particulier en ce qui concerne la mise en orbite d'un projet de stèle au Viêt Nam.

Naturellement, après mon départ, toutes les ficelles ont été utilisées pour faire croire à

l'impeccable régularité des décisions. Mais je connais parfaitement l'arrière scène et je suis tout prêt à revenir discuter publiquement des positions et déclarations écrites de chacune des parties à l'époque

Preuve d'un profond malaise, mon départ a été suivi de celui de trois autres administrateurs si bien que ce sont les deux tiers du Conseil d'administration qui n'ont pas souhaité continuer.

Ce qui motive ce billet concerne le projet de stèle dont j'ai découvert quelques éléments sur le site de l'association comme le mailing y invite. Je vais y venir mais avant cela je ne peux passer sous silence mon profond étonnement à la lecture de cet envoi en nombre, partiellement reproduit plus haut, et émanant de Pierre Daum.

Si je comprends bien et si je suis bien informé,

- Les adhérents de l'association M.O.I. ne sont pas encore instruits par leurs dirigeants de la date de leur prochaine assemblée générale qu'un membre de celle-ci (mais cette annonce est-elle faite par le membre, par le nouveau secrétaire élu lors d'un conclave récent ou par le journaliste ?) l'annonce à tous vents !

- Au moyen de ce mailing (méthode commerciale susceptible d'invalider le caractère non lucratif d'une association (?)) il fait un appel collectif à adhésions à d'autres populations que celle des descendants de travailleurs indochinois et un appel à idées et propositions !

Peut être en manque-t-il au sein de cette structure.

Face à un tel mépris de la présence et face à ce mélange des genres entre un journaliste travaillant sur le sujet et cette association, porteuse de la mémoire, je voudrais croire que ceci n'est qu'une initiative qui en quelque sorte a échappé à son auteur (histoire d'être le premier à dire il aurait cédé à une addiction au scoop mal maîtrisée un peu gênante dans un contexte associatif) mais le passé ne m'y incite pas. Je crois vraiment que cette association est prise en otage.

Un projet très troublant

Une page du site internet de l'association est consacrée aux futurs projets. Il y aurait beaucoup à dire sur les autres mais je vais rester sur le sujet titre qui est quand même particulièrement troublant à la lecture du compte-rendu d'un rendez-vous entre l'association et un Conseiller de l'Ambassade du Viêt Nam.

A la lecture de ce document, je constate qu'il est mentionné cinq fois les termes « touriste » ou « touristique », deux fois le terme « Viêt Kieu » et une seule fois celui de « population vietnamienne » ceci s'agissant des **critères devant présider au choix du lieu de possible implantation.**

Voici bien résumé le drame de cette approche !

Lors de l'assemblée générale 2014, nous avons débattu de cette « proposition » et elle n'avait été finalement acceptée, comme l'une des actions possibles à envisager en direction du pays de nos pères, qu'avec trois voix de majorité sur cinquante trois votants, c'est dire le relatif enthousiasme qu'elle avait suscité.

Certains et j'en étais, considérant que pour faire connaître l'odyssée des « Cong Binh » il y avait peut être mieux à faire, comme par exemple financer une thèse vietnamienne.

Déjà, la proposition initiale d'ériger celle-ci au musée Le Ba Dang n'avait pas obtenu mon adhésion. Car enfin, n'y aurait-il pas un raté monumental à ce que pour faire soi-disant connaître l'histoire des travailleurs indochinois aux Vietnamiens, on en « réserve » l'accès aux touristes (Japonais ? Américains ?...) et aux personnes privilégiées ou « Viet Kieu » que ne sont pas les familles du Viêt Nam profond d'où viennent la plupart des requis.

Manifestement ces considérations sont très éloignées de la réflexion de Pierre Daum et des dirigeants actuels qui donc pensent surtout en mode « vu par les touristes ».

Il faut dire que la décision initiale a été prise par un noyau familial et le journaliste, dans un moment, peut être d'euphorie, engendré par le solde financier de l'opération « stèle de Salin

de Giraud », et sans autres formes de procès ou de validation formelle par le Conseil d'administration du moment.

Et maintenant ?

Cette affaire de la stèle au Viêt Nam est une nouvelle illustration de la main mise de ce journaliste professionnel sur la seule association de mémoire des travailleurs indochinois de la seconde guerre mondiale.

Si celui-ci, ainsi qu'il l'avait clamé dès la sortie de son livre s'était mis en retrait je ne serais certainement pas en train d'écrire ces lignes, mais il est clair que l'histoire de mon père et de ses compatriotes est devenue pour lui un « fonds de commerce ».

La constatation d'un conflit d'intérêt aurait dû le conduire à confirmer son intention première et à se retirer de l'association ou même à ne pas y entrer, mais il préfère le rôle de manipulateur et de « dirigeant occulte ».

Les descendants sont cantonnés au rôle de « suiveurs » par le manque de courage et de vision de ceux qui les représentent et il faut bien le dire par leur propre soumission.

De nouveaux adhérents vont grossir les rangs de l'association (on lit bien dans le compte-rendu évoqué précédemment combien cela devient une nécessité pour que soit mesurée l'influence de l'association par les « partenaires », en particulier Vietnamiens).

Il y aura dilution de la représentation des familles si des précautions statutaires ne sont pas prises et logiquement il y aura aussi un élargissement des préoccupations vers d'autres sujets, peut être même des tentatives de « politiser » cette mémoire.

Au profit de qui et pour quel usage, quelles récupérations ?

Le projet « stèle au Viêt Nam » tel qu'il est présenté par ce document est-il le vecteur qui fera vraiment connaître l'histoire de leur parent aux familles vietnamiennes ?

Pierre Daum mettra t'il cette fois un euro dans le financement ?

**Plaque ou stèle,
les méthodes bien peu associatives et si peu réfléchies
de Pierre Daum et de ses soutiens**

Ainsi que je le disais plus haut, une demande d'exclusion de l'association M.O.I. a été faite à l'encontre de Pierre Daum en raison de multiples comportements non collectifs voire non souhaités. C'est moi qui l'ai portée et son examen a été approuvé par cinq membres sur six du Conseil d'administration, à l'exception du président. Elle était motivée par une nouvelle initiative personnelle du journaliste alors qu'indéniablement l'association devait être impliquée.

Heureusement qu'il s'agissait d'un hommage !

Le 21 octobre 2015, l'envoi en nombre d'un mail par Pierre Daum informait que le « *Lundi 2 novembre à 11 heures serait officiellement dévoilée une plaque en l'honneur des 19 travailleurs indochinois enterrés sous le Monument indochinois du cimetière Saint-Lazare à Montpellier* »

Le 29 octobre 2015, le journal Midi-Libre donnait des informations complémentaires et le 31 octobre du même mois, un nouvel envoi venant de Pierre Daum nous rappelait que le « *Midi Libre a annoncé l'événement. La cérémonie de dévoilement de cette plaque sera présidée par Philippe Saurel, maire de Montpellier. Elle est ouverte au public.* »

Quelle ne fut pas la surprise de l'équipe de direction de l'association M.O.I. (Mémorial pour les Ouvriers Indochinois) d'apprendre la tenue de cette cérémonie, surprise d'autant plus grande que celle-ci était annoncée par l'un de ses membres, membre fondateur et ancien membre de son conseil d'administration, donc d'une personne sensée connaître les usages du collectif.

En interne, cette annonce suscita l'émotion, l'incompréhension mais ne se traduisit par aucune réaction officielle. Il n'aurait pas été anormal, puisque l'association n'avait pas été contactée que le président se rapproche de Pierre Daum et lui demande de bien vouloir informer les organisateurs de l'existence de la seule association en France à porter la mémoire des travailleurs indochinois et de l'intérêt qu'il y aurait à l'associer à l'événement. Il n'en fut rien.

J'ai donc mené une enquête dont il ressort les éléments qui suivent recueillis auprès de l'adjointe au maire en charge des commémorations, Mme Lorraine Acquier :

- Pierre Daum avait rencontré quelques temps auparavant le maire de Montpellier dans une autre cérémonie. Il lui avait parlé de l'existence de dix-neuf travailleurs inhumés sous le mausolée du Souvenir Indochinois du cimetière Saint Lazare et lui avait suggéré l'organisation d'un hommage. Ce qui fut décidé.

- Toujours d'après Mme Acquier, Pierre Daum qui avait en sa possession une liste de ces travailleurs indochinois, l'a fourni pour vérification auprès du service en charge des cimetières (en fait c'était ce service qui lui avait donné photocopie quelques années auparavant).

L'implication solitaire de Pierre Daum dans le montage et l'organisation de cette affaire sont clairement attestées. Il est donc tout aussi clairement responsable du résultat. Quel est-il ce résultat ?

Il est déplorable et incontestablement dû à la mise à l'écart volontaire de l'association.

Car j'ai pu entrer en possession de photos de la plaque réalisée soi-disant en « hommage » à ces hommes dont on devait pouvoir lire les noms afin de les sortir de l'oubli.

En fait de lire leurs noms, que peut-on constater ?

Sur les 19 noms inscrits :

- 6 noms au moins sont dans un ordre de type occidental « prénom suivi du nom », les autres étant dans l'ordre vietnamien, un peu d'harmonie n'aurait pas été superflue.

- 3 noms sont suivis ou contiennent des lettres matricules comme s'il s'agissait d'un prénom (Zan),

- 1 nom comporte une erreur manifeste au nom intermédiaire « Hun au lieu de Huu)

Enfin, trois d'entre eux (Nguyen Van Gia, Phan Sai et Nguyen Huat) ne reposent pas dans ce mausolée mais à la nécropole nationale de Luynes.

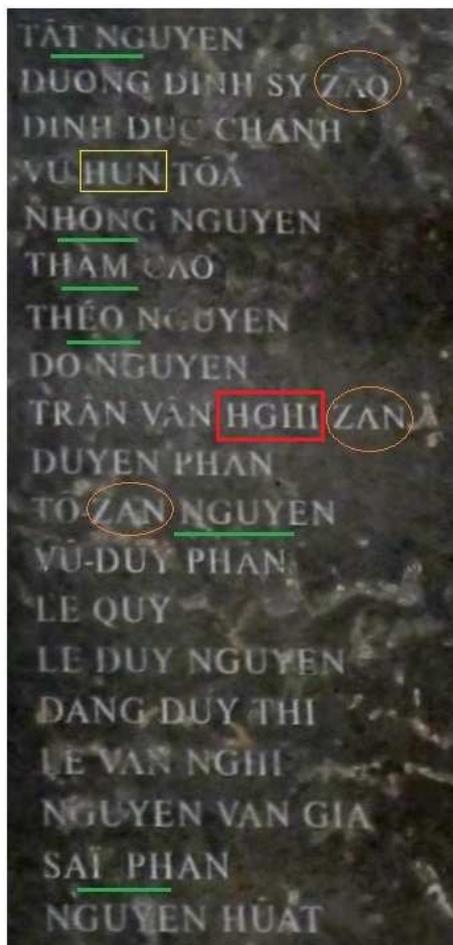
Je veux bien que l'on parle hommage et respect mais là ça fait un peu beaucoup pour mon entendement.

Si l'association avait été impliquée et non écartée volontairement, ce travail bâclé et stigmatisant ne se serait pas produit.

Quand on connaît l'importance du rapport aux morts au Viêt Nam, cette faute morale est grave tout comme est grave le comportement de Pierre Daum vis-à-vis de l'association.

Enfin, pas pour le président et ses soutiens vu les manœuvres pour faire obstacle à l'examen de la sanction demandée.

La plaque de Montpellier



Les sépultures de Luynes

